

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société NEXITY sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (assemblée extraordinaire et ordinaire), le mercredi 11 mai 2011 à 10 heures 30 au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel 75008 Paris.

L'avis préalable est publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 6 avril 2011, ainsi que sur le site Internet de la Société (<http://www.nexity.fr>) rubrique Actionnaires. Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par l'article R 225-83 du code de commerce, seront mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les délais et conditions prévus à l'article R 225-89 du code de commerce.

Tout actionnaire pourra, se procurer dans les délais et conditions prévus aux articles R 225-88 du code de commerce, les documents visés aux articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce par simple demande écrite adressée :

- au siège social, 1 Terrasse Bellini – TSA 48200, 92919 Paris La Défense Cedex auprès de la Direction Juridique

Ou

- à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblées - 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09 ; téléphone : 01.57.78.32.32

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront publiées sur le site Internet de la Société (<http://www.nexity.fr>), rubrique Actionnaires, dans les délais et conditions prévus par cet article.

Nexity

Société anonyme au capital de 261.324.385 euros

Siège Social : 1 Terrasse Bellini – TSA 48200 – 92919 Paris La Défense Cedex – 444 346 795 RCS Nanterre